

Madame Marie-Dominique SIMONET, Ministre de l'Enseignement supérieur de la Communauté française de Belgique

« Lorsqu'il n'y a plus rien à faire, il y a encore quelque chose à faire »

Cette phrase, prononcée à la fin des années soixante par Cicely Saunders, infirmière, travailleuse sociale et médecin, fondatrice du St Christopher's Hospice à Londres, exprime mieux que n'importe quel discours que la possibilité de soigner reste toujours, même lorsque les thérapies curatives ne sont plus efficaces.

Mais que faire ?

Quoi de plus difficile d'accompagner un homme ou une femme en fin de vie, jeune ou moins jeune, ainsi que leurs proches ?

Toute l'équipe pluridisciplinaire se doit d'œuvrer de la manière la plus professionnelle, la plus humaine qui soit, pour calmer la douleur et les autres symptômes physiques, pour promouvoir le confort, pour soutenir le patient et ses proches tant psychologiquement que socialement et, aussi, pour assurer un accompagnement spirituel tout en respectant la dignité, l'autonomie et l'opinion de chacun.

Toute la complexité de cet accompagnement et de l'humanisation de la mort exige bien évidemment pour tout soignant une formation pointue et variée. Le monde de la santé et celui de l'enseignement l'ont d'ailleurs bien compris. C'est ainsi que diverses formations spécifiques sont dispensées dans l'enseignement supérieur, tant dans les Universités que dans les Hautes Ecoles.

Je félicite dès lors l'initiative de la Fédération wallonne des Soins Palliatifs pour la mise en ligne de ce site Internet de référence pour les différents acteurs qui souhaitent œuvrer ou se spécialiser dans ce secteur, ô combien essentiel, des soins palliatifs.

Marie-Dominique SIMONET
Ministre de l'Enseignement supérieur de la Communauté française de Belgique

Cabinet de la Ministre Marie-Dominique SIMONET
Vice-Présidente et Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche scientifique et des Relations internationales

de la Communauté française

Rue Belliard, 9-13

B-1040 Bruxelles

Tél. : 02/213.35.45 (secrétaire : Natalie WINDAL, 02/213.35.57)

Fax : 02/213.35.08

Site web : <http://www.simonet.cfwb.be>